

# CENTRE DE DISTRIBUTION URBAINE LA ROCHELLE

Afin de diminuer l'encombrement et la pollution des centres-villes générés par les camions de livraison, les marchandises sont déchargées et regroupées sur une plateforme logistique située à l'extérieur de la ville puis acheminées par un transporteur unique grâce à des véhicules électriques légers. L'expédition de marchandises depuis le centre-ville fonctionne sur un mode inversé.



## LE CENTRE DE DISTRIBUTION URBAINE DE LA ROCHELLE

### Projet

- Date de création : 1999
- Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- Maître d'œuvre : Proxiway (délégation de service public)
- Territoire d'intervention : Centre historique (220 hectares et 1 300 entreprises)

### Infrastructure

- Entrepôt de 700 m<sup>2</sup> comportant 3 quais de chargement/déchargement
- Équipe de 6 personnes dont 2 chauffeurs/livreurs
- 6 véhicules utilitaires dont deux véhicules électriques de 3m<sup>3</sup> (1,45 t) et un véhicule thermique de 9m<sup>3</sup> (3,5t)

### Résultats

- Désengorgement de la voirie grâce à la diminution du nombre et de la taille des camions de livraison
- Diminution de 62% des émissions de polluants atmosphériques grâce au regroupement des marchandises et à l'utilisation des véhicules électriques

### Autres villes pilotes

- Monaco, Bâle, Berlin, Bruxelles, Kassel, Munich, Nuremberg, Stockholm, Tokyo.

### Activité 2004

- 73 000 colis et palettes (soit 1600 tonnes de marchandises)
- Chiffre d'affaire : 130 000 € (dont subvention de 60 000 €)



### En savoir plus :

Christelle MOUREN / 05 46 30 36 53 / [christelle.mouren@agglomeration-larochelle.fr](mailto:christelle.mouren@agglomeration-larochelle.fr)